



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
BUREAU AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

**Troisième réunion du sous groupe Communications, Navigation  
et Surveillance  
(Nairobi, 26-30 avril 2010)**

---

**Point 8 de l'ordre du jour : Préparatifs pour la CAMR-2012 de l'UIT**

**Point 1.3 de l'ordre du jour**

*(Note présentée par le Secrétariat)*

<b>SOMMAIRE</b>
La présente note souligne l'effet du point 1.3 de l'ordre du jour sur l'aviation civile.
Référence : Position de l'OACI

**1. INTRODUCTION**

**1.1 Point 1.3 de l'ordre du jour : Préparatifs pour la CAMR-12 de l'UIT**

Examiner les besoins du spectre et les mesures réglementaires éventuelles, y compris les attributions, afin de soutenir l'exploitation sûre des systèmes d'aéronefs sans pilotes (UAS), en se fondant sur les résultats des études de l'UIT-R, conformément à la Résolution 421 (CAMR-07).

**2. DISCUSSION**

2.1 Il a été reconnu qu'après quelque temps en vol, les UAS peuvent se retrouver dans l'espace aérien contrôlé ; les fréquences assignées pourraient ainsi entrer dans le spectre aéronautique. Des études importantes sont en cours sur cette question. L'OACI a une position forte sur la question de savoir quel spectre pourrait être attribué aux UAS.

### **3 SUITE A DONNER PAR LES ÉTATS AFI**

3.1 Suivre les résultats des études dont il est question dans la Résolution 421, et donner des avis aux responsables nationaux et régionaux chargés de la réglementation pour que toute modification des attributions existantes ou nouvelles accordées pour l'exploitation des UAS ne compromette pas la sécurité et la régularité des vols de tous types d'aéronefs. Des avis du siège de l'OACI seront disponibles pour aider à cet égard.

3.2 Veiller à ce que les attributions utilisées, en particulier pour les commandes et le contrôle des UAS, les relais ATC et autres dispositifs dans l'espace aérien général soient dans l'AM(R)S, l'AMS(R)S et/ou l'ARNS et n'affectent pas négativement les systèmes aéronautiques existants. S'opposer à l'utilisation de ce point de l'ordre du jour pour rechercher de nouvelles attributions du spectre en vue de satisfaire des besoins de paiement. Des avis du siège de l'OACI seront disponibles pour aider à cet égard.

-----